Couvreuse | Couvreur (15 à 25 ans)

RÉF | 5407

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plateforme élévatrice;
- Etablir le diagnostic d'une toiture existante -Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures;
- Mettre en oeuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture;
- Couverture en tuiles : Réaliser une couverture en tuile / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures -Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Couverture en ardoises : Réaliser une couverture en ardoises, éléments plats et préfaçonnés / un bardage en ardoises - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Couvertures métalliques : Réaliser une couverture métallique / un bardage en éléments métalliques - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations;
- Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales.

Programme

- **Connaissances générales :**

  Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles :**

  1ère apprentissage :
  Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - théorie (64h)
  Le plein toit en éléments plats et à emboîtement - démo (60h)
  Complexe étanchéité - Isolation plan carré (16h)

EUAA1 : évaluation théorique "installation chantier" (4h)
Soudure des éléments d'évacuation - théorie (4h)
Soudure des éléments d'évacuation - démo. (12h)
Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier (20h)

2ème apprentissage :
Les gouttières - démo. (12h)
Les gouttières - théorie (12h)
Couverture en plan carré métallique - démo (16h)
Couverture en plan carré métallique - théorie (18h)
Module intégratif : réalisation d'un plein toit en tuiles avec sous toiture et raccords de pénétration (20h)
Intégration panneaux solaires et éléments préfabriqués - démo (6h)
Intégration panneaux solaires et éléments préfabriqués - théorie (6h)
Ouvrages de raccords toitures non métallique - démo (12h)
Ouvrages de raccords toitures non métallique - théorie (38h)
Evaluation théorique thermique et étanchéité (4h)
Complexe étanchéité-isolation noeuds constructifs (12h)
Sensibilisation PEB (4h)

3ème apprentissage :
Charpente : diagnostique et adaptation (24h)
Démontage couverture (8h)
Evaluation théorique diagnostique et adaptation (4h)
Ecosystème des toitures (4h)
Module intégratif : réalisation d'un plein-toit en ardoises avec raccord de pénétration (24h)
Raccords de couvertures métalliques (28h)
Les chenaux (22h)

- **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :
- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au

bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? Consultez ALT+

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.**
  MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME.
  Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

  Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, consultez la fiche formation de l'IFAPME

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

SFPME / IFAPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation